

Grand débat : Le chef d'entreprise est "un loup isolé trop attendu au coin du bois".

Les chefs d'entreprises se rebiffent contre la fiscalité, les offres de marché, les taxes, la transition écologique ...



Grand débat : Le chef d'entreprise est "un loup isolé trop attendu au coin du bois".

Photo : Rémi Branet et Guy Sorbadère vont lancer le débat.

Dans le cadre du Grand débat national, la Chambre des métiers et de l'artisanat, CMA, et la Chambre de commerce et de l'industrie, CCI, ont organisé, ce mardi 5 mars, en début de soirée une réunion spécialement ouverte aux chefs d'entreprises, commerçants et artisans. Ils étaient une cinquantaine environ dans la salle André Daguin de la CCI pour exprimer leurs idées et apporter des solutions sur trois thèmes : La fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation de l'État et des services publics et la transition écologique. La réunion était animée par Patrick Canovas qui, avant d'aborder chacun des thèmes, projeta des graphiques et des éléments portant à discussions.

Après les interventions des deux présidents des Chambres consulaires, Guy Sorbadère pour la CMA et Rémi Branet pour la CCI, lesquels souhaitent faire entendre la voix « des citoyens entrepreneurs », les chefs d'entreprises ont pris le relais. Le premier volet «La fiscalité et les dépenses publiques » a été le plus dense. Furent abordés les problèmes de l'emploi et les difficultés à embaucher mais aussi le manque « de passion dans le travail ».

L'État est aussi mis à l'index « en s'arrangeant à faire porter la fiscalité aux entreprises qui deviennent des percepteurs de l'État. Et avant d'embaucher, on y réfléchit à deux fois, le code du travail est à réformer complètement, il a bien besoin d'être dépoussiéré».

Autres sujets de mécontentements, les marchés publics « car il est grand temps de réformer les offres car il est intolérable que les marchés soient l'affaire des multinationales, alors que l'entrepreneur local fait vivre économiquement son secteur tout en préservant le bilan carbone a contrario des multinationales ».

Du côté des taxes et des impôts, « il serait important d'avoir une transparence totale », comme par exemple la taxe d'apprentissage qui sera « remontée à Paris par France compétence sans en connaître les modalités de répartitions notamment auprès des Centres de formations ».

Les services publics « n'aident pas les entreprises ». Notamment l'administration, « plutôt dans le contrôle et la pénalisation ; le chef d'entreprise est un loup isolé trop attendu au coin du bois ».

Quant à la transition écologique, cela amène quelques remarques ironiques du côté de la mobilité « avec la RN 21 qui est un chemin de chèvres », que « 88 % des salariés gersois utilisent la voiture pour se rendre au travail et sont les premières victimes de la fiscalité écologique sur les carburants » et « que l'on fait de l'écologie, un business terrible, en exemple la voiture électrique est plus pollueur que le diesel ... ».

Le compte rendu de cette réunion sera transmis à la préfecture, puis à l'État, les deux chambres consulaires devraient en rendre compte sur leurs sites.



Guy Sorbadère, Rémi Branet, et Patrick Canovas, animateur du Grand débat.



Une vue de l'assistance.